

RETURN BIDS BY E-MAIL TO:

Katherine Ikeson
katherine.ikeson@canada.ca &
ssc.wtdprintingproducts-
produitsimpressionatmt.spc@canada.ca

RETOURNER LES SOUMISSIONS PAR COURRIEL À:

Katherine Ikeson katherine.ikeson@canada.ca & ssc.wtdprintingproducts-produitsimpressionatmt.spc@canada.ca

DEMANDE DE SOUMISSION AMENDEMENT

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Solicitation No. – N° de l'invitation DDP 2BP0-81784		Date 22 février 2021	
Client Reference No. – N° référence du client 5X001-20-0632	Amendment/Amendement 001		
File No. – N° de dossier 2BP0-81784 - ITPRO#58832			
Solicitation Closes – L'invitation prend f	in	Time Zone Fuseau horaire	
at – à 2:00 PM on – le 26 février 2021		Eastern Standard Time (EST) / Heure normale de l'Est (HNE)	
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: □ Destination: ☑ Other-Autre	e: 🗆		
Address Inquiries to : - Adresser toutes questions Katherine Ikeson	à:		
Telephone No. – N° de téléphone : 613-298-2147		FAX No. – N° de FAX Not applicable	
Destination – of Goods, Services, and Construction Destination – des biens, services et construction : Service administratif des tribunaux judiciaires, G		au, QC	

Issuing Office – Bureau de distribution

SSC | SPC

Procurement and Vendors Relations | Achats et relations avec les fournisseurs

180 Kent Street, 13th floor | 180, rue Kent, 13 ième étage Ottawa, Ontario K1P 0B6

Vendor/firm Name and address			
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur			
Facsimile No. – N° de télécopieur			
Telephone No. – N° de téléphone			
Name and title of person authorized to sign of	on behalf of Vendor/firm		
(type or print)-			
Nom et titre de la personne autorisée à signer au ne (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	om du fournisseur/de l'entrepreneur		
(usper ou como em caraciones a imprimismo,			
Signature	Date		

DEMANDE DE SOUMISSION AMENDEMENT NO. 001

Demande de Soumission Amendement no. 001 est élevée pour les raisons suivantes: Questions et réponses.

Question 1: Pouvons-nous proposer un équivalent au Fujitsu FI-7900 qui respecte la spécification requise?

Réponse 1: Oui, le Canada acceptera la proposition d'un produit équivalent au FI-7900. Veuillez consulter: Partie 4, Section 2. Procédures d'évaluation des produits équivalents proposés.

Question 2: Serait-il possible de réduire les 100 000 balayages quotidiens à un modèle avec 70 000 balayages par jour.

Réponse 2: Non, les 100 000 analyses quotidiennes sont une exigence opérationnelle.

Question 3: Le SATJ acceptera-t-il les offres pour un appareil concurrent qui répond à toutes les spécifications énumérées à l'annexe A?

Réponse 3: Veuillez consulter la réponse 1.

Question 4: Annexe A 2. Exigence technique obligatoire - g. Contrôle intelligent de l'alimentation - SATJ pourrait-il donner un exemple de ce qu'il demande?

Réponse 4: Contrôle intelligent de l'alimentation:

- Calibrez automatiquement le couple sur le rouleau pour garantir que les pages passent une à une
- Capteurs pour détecter
 - Détecter le chevauchement
 - Détecter le biais
 - Détecter plusieurs flux
- Détection de décalage Détection du papier pour éviter que les documents ne soient endommagés
- · Contrôle de l'empilage et empilage de l'élévateur pour ajuster la hauteur du papier éjecté
- Etc.

Question 5: Annexe A 2. Exigence technique obligatoire - i. Cycle d'utilisation élevé - minimum de 100 000 scans et plus par jour - Le SATJ pourrait-il confirmer qu'il s'agit de 50 000 par scanner? Scénario; si vous numérisez à 140 ppm, en une heure, vous pourrez numériser 8400 originaux et si vous envisagez une journée de travail de 8 heures, vous ne pourrez numériser qu'un maximum de 67200 originaux et cela ne s'applique que si vous avez numérisé pendant 8 heures consécutives sans des pauses. Cela ne prend pas en compte le temps de préparation comme le retrait des agrafes, des épingles, le redressement des documents, etc. Veuillez noter que la préparation des documents à numériser nécessite beaucoup de temps et d'efforts. Donc, à moins que le plan ne soit de faire fonctionner le scanner 24 heures sur 24, il est difficile de rationaliser la nécessité d'un volume de numérisation quotidien de 100,00 par appareil. Nous demandons de changer la spécification à 70 000 par jour ou moins pour rationaliser l'exigence.

Réponse 5: Non, les 100 000 analyses quotidiennes sont une exigence opérationnelle.

Les installations du SATJ seront ouvertes de 6 h 00 à 18 h 00 avec le personnel travaillant par équipes, puis le nombre de scans serait de 8400 par heure x 12 heures = 100 800 scans par jour. Par conséquent, le Canada ne peut pas modifier cette exigence.

TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE SOUMISSION RESTE INCHANGÉS.